

DELIBERATION N° 34/2021

**CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AGENCE POUR L'ENSEIGNEMENT FRANÇAIS A
L'ETRANGER**

Séance du 25 novembre 2021

**Modification du plan de financement de l'opération de restructuration du groupe
scolaire La Fontaine à Fès**

Le conseil d'administration,
Vu le code de l'éducation, articles D 451-1 à D 452-21 ;

Après en avoir délibéré,

Le conseil d'administration valide la modification du plan de financement par une Avance France Trésor supplémentaire d'un montant de 1 048 500 d'euros sans incidence financière sur le montant toutes dépenses confondues de l'opération, de 7,9 millions d'euros. Le plan de financement est le suivant :

- mobilisation du fonds de roulement disponible et des ressources propres dégagées annuellement par l'établissement pour un montant de 2 951 500 euros,
- recours aux avances de France trésor pour un montant de 4 948 500 euros remboursé par l'établissement

Nombre de votants : 26

Pour : 25

Contre : /

Abstention : 1

Fait à Paris, le 25 novembre 2021

Le Président
du conseil d'administration de
l'AEFE



Bruno FOUCHER